

**COMPTE RENDU**  
**DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Mercredi 19 DECEMBRE 2018**

Le dix neuf décembre deux mille dix huit à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Joël LORIN, Mme Virginie CUENIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Philippe PAILLARD, Mr Didier PREVALET, M. Pascal REGARD, Mr Florent ROBBE.

Etaient absents excusés : Mr Pierre-Albert VIONNET qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Céline JEANNOT qui a donné procuration à Mme Nicole THOMET.

Etait absente : Mme Caroline JEANNINGROS.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

**Acceptation du compte rendu de la séance précédente** :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Modification de l'ordre du jour** :

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour et de rajouter deux points : motion pour le SDIS et PEDT « plan mercredi ».

**1. Soumissions bois** :

Six offres sont parvenues, une n'est pas recevable car les propositions n'étaient pas définies par lot. Monsieur Emile L'HOMME propose les meilleures offres pour les lots 2, 4, 5 et 6 ; Monsieur Pierre-André BOURGEOIS pour le lot 1 ; Madame Marie-Madeleine ROBBE pour les lots 3 et 7. Unanimité

**2. Renouvellement certification PEFC** :

Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de la certification PEFC pour la commercialisation des bois. Unanimité.

**3. Travaux mairie : Dossiers DETR** :

Autorisation est donnée au Maire pour déposer les dossiers DETR et tout autre dossier de demande de subvention concernant les travaux de réfection de la Mairie. Unanimité.

**4. Demande d'achat de terrain** :

Monsieur CHAVANNE demande l'achat de la parcelle 300 afin d'y implanter une terrasse. Cette parcelle permet l'accès aux parcelles appartenant à la famille ROBBE. Les membres de la commission se rendront sur place avec les protagonistes afin de trouver un arrangement. Le prix du terrain est fixé à 35 € le m<sup>2</sup>. Unanimité.

**5. Motion augmentation des charges du fonctionnement du SDIS** :

Cette motion, rédigée par le Conseil Départemental, attire l'attention sur l'augmentation importante des charges de fonctionnement du SDIS, en particulier celles liées au carburant.  
Le Conseil adopte à l'unanimité cette motion.

**6. PEDT et Plan mercredi :**

Le Conseil donne tout pouvoir au Maire pour signer la convention pour l'élaboration du PEDT « Plan mercredi ».  
Unanimité.

**6. Questions et informations diverses :**

- Photos de la source Théveny
- Lecture du courrier de l'association ADMR de Labergement Sainte Marie qui fait part de sa dissolution et de sa fusion avec l'association de Mouthé.
- Lecture du courrier de l'association Les Amis de Port Titi
- Article de presse faisant part des tags sur le pont du Doubs (vers la poste)
- Projet d'extension du Rucher des Deux Lacs : Le Maire montre le projet qui est à l'étude.
- Projet C@P 25

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.**

**LE MAIRE,**



**Mr PASQUIER D.**  
*Maire,*